

Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport
Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin
Band: 40 (1983)
Heft: 8

Rubrik: Page du lecteur

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Ecrivez-nous!

Avez-vous une remarque à faire au sujet de la revue? Ecrivez-nous! Quelque chose à suggérer? Nous en serons heureux! Avez-vous un problème touchant à un aspect quelconque du sport que vous pratiquez et pensez-vous que nous puissions vous aider à le résoudre? Faites-nous en part! S'il présente un intérêt de portée suffisamment générale, nous vous répondrons par ma plume ou par celle d'un spécialiste si la question est trop spécifique! (Y.J.)

teur à l'EFGS, qui la compose, mois après mois, et offre ainsi un produit de première main. Je suis aussi heureux d'apprendre que vous êtes prête à vous exprimer sur ce que vous ressentez, d'une manière générale, à la lecture de la revue. Chaque fois que je le peux, j'invite nos abonnés à prendre la plume: pour approuver ou pour critiquer. La critique objective est toujours utile: elle permet souvent de corriger le tir, d'améliorer la qualité d'une chose ou d'une entreprise ou, le cas échéant, d'expliquer pourquoi aucun changement n'est possible.

L'erreur est humaine!

Claude Balet
Château des Vidames
3960 Sierre

Puisque vous vous targuez d'être «trilingues», vous auriez pu nous faire parvenir cette lettre en français. D'autre part, étant déjà abonné à votre revue, il est bien inutile et par conséquent coûteux de me faire parvenir une telle missive. Un contrôle des abonnés aurait été préférable avant son envoi...

Exactitude!

Marie-Thérèse Walzer
11, avenue de Mont-Goulin
1008 Prilly

Vous dire que je lis avec un grand intérêt votre revue est juste, mais cela fera l'objet d'une autre lettre.

Si je prends la plume, aujourd'hui, c'est pour vous faire part de ma déception à propos du concours de mots croisés. Chaque mois, j'essaie de le résoudre pour mon plaisir seulement. Aujourd'hui, mon jeu terminé, je décide de l'envoyer. Je m'assure du délai et ma surprise n'est pas peu grande lorsque je m'aperçois que la date limite pour l'envoi est le 24 mai, justement le jour où j'ai reçu la revue.

Il me semble que la parution du mensuel se situe vers le 15 du mois.

Est-ce moi qui suis dans l'erreur ou avez-vous une explication à me donner?

Je vous remercie d'avance pour votre réponse et vous envoie, Monsieur, mes meilleures salutations.

Réponse

Votre lettre, chère Madame, démontre une fois de plus l'attrait sympathique que la grille de mots croisés exerce sur les lecteurs de MACOLIN. Tout le mérite revient à Michel Burnand, traducteur-rédac-



... ça peut arriver!

Je reviens, maintenant, à l'objet de votre déception: il est, en effet, navrant que vous ayez reçu MACOLIN aussi tardivement. Ce fut aussi le cas pour d'autres abonnés qui me l'ont fait remarquer verbalement. Voici l'explication que je puis vous donner: le numéro concerné est, en effet, sorti de presse quelques jours plus tard que d'habitude, et ceci en raison de maladie et d'autres ennuis. Comme le délai de réponse à la grille de mots croisés est court (et il est impossible de le prolonger), il aura suffi d'une petite lenteur supplémentaire – peut-être du réseau de distribution postal – et... Vous voudrez donc bien «me» et «nous pardonner, chère Madame. A notre décharge: c'est la première fois en deux ans qu'une «panne» de ce genre se produit... A bientôt donc votre prochaine lettre! (Y.J.)

Réponse

Que voilà une lettre courroucée! Mais quel est son objet? Une circulaire d'introduction à une campagne de propagande que nous avons lancée, nous les rédacteurs, qui sommes loin du fichier des abonnés (à Berne), grâce à une offre d'une Institution amie qui a accepté de nous faire profiter de sa collection d'adresses. Hélas! une ou l'autre feuilles en allemand se sont glissées sous des adresses touchant des personnes de langue française et vice versa... Est-ce si grave qu'il faille en sermonner les gens bien intentionnés que nous sommes? Sachez, M. Balet, que je suis le premier à prendre parti pour le respect des droits linguistiques. Mais il faut savoir distinguer si une atteinte, lorsqu'elle se produit, est accidentelle, si elle est survenue par négligence ou si elle est volontaire. Dans le cas qui nous concerne, je puis vous assurer qu'elle est accidentelle. Quelques personnes de langue allemande ont d'ailleurs reçu la circulaire en français. Elles n'ont rien dit! Sauraient-elles mieux la langue de Voltaire que Vous celle de Goethe? Sans rancune!...

Ceci dit, notre initiative et nos efforts semblent devoir être payants. En effet, tous les jours, les formules d'abonnement nous arrivent en nombre, de la part de personnes qui ignoraient tout, semble-t-il, de MACOLIN et qui paraissent heureuses de découvrir l'existence de ce document. D'autre part, des amis de l'EFGS et de la cause que nous défendons se sont spontanément offerts pour nous aider à élargir notre prospection dans le secteur qu'ils représentent. C'est le cas, en particulier, d'Henri Reymond, de Vevey, que nous remercions très chaleureusement. Ainsi, en se donnant la main, on parvient à faire une chaîne d'amitié longue et solide, dont tous, finalement, tirent profit. (Y.J.) ■